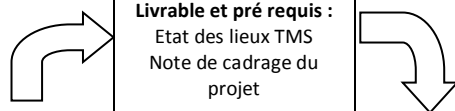


DISPOSITIF TMS Chargé de prévention

(Dispositif simplifié accessible aux entreprises de moins de 150 personnes)

	Module d'initiation	1 ^{er} Module		Intersession	3 ^{ème} Module
Durée	1 jour	2 jours			1 jour
Qui est concerné ?	Chef d'entreprise	Jour 1	Jour 2		Jour 3
		Chargé de prévention TMS	Chargé de prévention TMS	Chargé de prévention TMS	Chargé de prévention TMS et Chef d'établissement (souhaité)
		<p>Livrable et pré requis : Etat des lieux TMS Note de cadrage du projet</p> 		<p>Condition nécessaire : Projet de prévention finalisé et pilotage assuré par le chef d'entreprise (responsable de projet)</p>	<p>Condition nécessaire : Production d'un support de restitution des travaux réalisés dans l'entreprise</p> <p>Livrable : Fiche Bilan de fin de formation</p>
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> Fondamentaux de la prévention des risques Programme TMSMM 2014-2017 Points essentiels à prendre en compte pour le pilotage du projet de prévention des TMS dans l'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> Les TMS : contexte et enjeux, le programme TMSPRO, le dispositif de formation Apports de connaissances générales sur les risques TMS (notions d'anatomie, pathologies, facteurs de risques...) la prévention des TMS : <ul style="list-style-type: none"> - une action (un projet à installer dans l'établissement - la nécessité d'approcher et de comprendre le travail réaliser Apports de connaissances sur la mise en œuvre des étapes de la démarche de prévention du risques TMS, méthodes et outils associés <ul style="list-style-type: none"> - Le repérage 	<p>Apports de connaissances sur la mise en œuvre des étapes de la démarche de prévention du risque TMS, méthodes et outils associés (suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse des situations de travail L'évaluation des facteurs de risque (MACPT, RITMS3) La recherche de pistes de solutions 	Mise en œuvre des étapes de la démarche	<ul style="list-style-type: none"> Retour d'expérience sur la mise en œuvre de l'action dans l'établissement Rappels sur les conditions de réussite (en fonction des difficultés évoquées) Suite et perspectives pour ancrer la démarche <ul style="list-style-type: none"> - La construction et la mise en œuvre du plan d'actions - l'évaluation et le suivi des actions - l'évaluation de la démarche et son inscription dans le temps - Les relais pour poursuivre l'accompagnement Le reporting TMSpros Bilan de la formation
			Validation des acquis	Point d'avancement téléphonique entre le stagiaire et le formateur	

A l'issue de la formation, le chargé de prévention est capable de mettre en œuvre les étapes de repérage, analyse, évaluation des risques TMS et de rechercher des pistes d'action.